

Image not found or type unknown



Accaparer le bien d'autrui

Par **beatrice**, le **23/11/2009** à **22:22**

Bonjour, rnje viens d'acheter un appartement en co-propriété, l'acte notarié me précise que 2 petites dépendances font partie de ma propriété. hors ces deux dépendances sont occupées par des cumulus , des compteurs divisionnaires d'eaux appartenant à d'autres co-proprétaires de l'immeuble. rnQue dois-je faire, étant donné que j'ai besion de ces dépendances ?